

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 avril 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

2021 DAC 385 Subvention (5.000 euros) et convention avec l'association Le Souvenir Français (17e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 mars 2021, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de signer une convention portant sur l'attribution d'une subvention d'équipement à l'association Le Souvenir Français ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 29 mars 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE au nom de la 2ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'équipement de 5.000 euros est attribuée à l'association Le Souvenir Français, 20 rue Eugène Flachat 75017 Paris. 181443 / 2021_02031.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Le Souvenir Français une convention relative à l'attribution de cette subvention d'équipement.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, de l'exercice 2021 ou des exercices suivants.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO